

et son originalité : Il y a quelque chose d'immobile qui est le principe du mouvement.

Encore une fois, Messieurs, la question n'est donc pas de savoir si le monde est produit, mais comment et pourquoi il a été produit.

Deux systèmes se sont partagé les intelligences en dehors de la doctrine catholique. Le premier affirme que le monde a été produit par le concours de Dieu et d'une certaine substance inférieure, coéternelle à Dieu.

Cette ingénieuse poésie n'a pas satisfait tous les esprits. Beaucoup lui ont refusé leur consentement. Us ont trouvé misérable devant la logique comme en elle-même cette singulière substance moitié Dieu, moitié néant.

La doctrine catholique repousse ce système aussi bien que le premier. Car, de deux choses l'une, ou bien la substance divine est tout entière et indivisible dans le monde, et en ce cas le monde est Dieu; ou bien la substance divine n'est qu'en partie dans le monde par la vertu de l'émanation.

Il n'est pas nécessaire, Messieurs, d'un grand effort de pensée pour saisir le vice ou plutôt le ridicule de ces théories sur l'origine de l'univers. Nous rencontrons ici un exemple frappant de la force et de la faiblesse de l'esprit humain.

Maintenant, ouvrez la bible et lisez-en la première phrase: Du commencement Dieu créa le ciel et la terre. Quelle simplicité, Messieurs, et quelle fermeté! Moïse n'affirme pas même l'existence de Dieu; il le nomme et il le définit par une action qui explique en même temps l'univers.

Qu'en pensez-vous, Messieurs? Est-il nécessaire de se représenter un acte pour en avoir l'idée? Ne suffit-il pas que la force logique nous contraigne d'en affirmer l'existence. La raison, je le veux pour un moment, ne saisit sous aucune face l'acte créateur; oui, mais elle voit que le monde n'est ni éternel ni émané de la substance de Dieu, et, poussée à bout, elle conclut qu'il a été fait par voie de création; car quelle issue lui reste-t-il, sinon celle-là? Est-il plus aisé de se représenter la matière sortant par émanation de la substance immatérielle, ou bien existant de toute éternité par sa propre vertu.

Avez-vous remarqué dans les sciences occultes, le rôle qu'y remplit la volonté, et comme nul ne s'y rend maître d'un autre que par l'énergie d'une sorte de fluide impérial? Les natures vitales résistent mieux aux ébranlements de ces arts secrets, et c'est pourquoi les anciens oracles avaient choisi pour organe la faible bouche des pythonisses.

Quoi qu'il en soit, nul ne contestera que le siège de la puissance soit dans la volonté. C'est par la volonté que l'homme exerce l'empire sur ses semblables, et c'est par elle qu'il meut son propre corps.

raîné par l'expérience du lieu où git en nous-mêmes le principe de notre force. En nous, comme en Dieu, la volonté fait la force; mais qu'est-ce que la force? Je suis immobile; tout à-coup, mon bras se lève, mais main s'étend, main se dresse, mon regard s'allume: que s'est-il passé? Une puissance étrangère à moi m'a-t-elle saisi et soulevé de moi-même? Non, au-dedans de moi, dans un lieu calme et immatériel, un acte s'est produit; j'ai dit: que mon corps se meuve, et il s'est mu. J'ai porté en même temps à mes membres, dans une proportion exacte, la quantité de forces nécessaire à leur mouvement; j'ai voulu et j'ai fait.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 5 SEPTEMBRE 1848.

Nous trouvons dans l'Echo des Campagnes de Berthier un excellent article intitulé l'Union et la Nationalité. Nous y remarquons surtout les passages suivants que nous livrons à la considération de nos lecteurs:

"De deux maux il faut choisir le moindre", nous enseigne l'adage vulgaire; pressés en front par la race Saxonne d'Europe, en flanc par celle d'Amérique, laquelle est pour nous la plus dangereuse par rapport à l'existence de notre nationalité? Pour nous, croyons que l'ennemi le plus redoutable est toujours celui qui est le plus proche de nos portes.

Maintenant si nous supposons le Canada annexé aux Etats-Unis, quelle sera la marche de l'émigration? Nous continuerons d'abord à recevoir sur nos rivages l'émigration Européenne, tandis qu'en même temps nous en verrons une autre venant de l'union Américaine, s'établir sur les bords mêmes du Saint Laurent; car ce qui nous faudra surtout à cette dernière c'est un débouché qui puisse la conduire à l'Océan, pour de la se rendre en Europe.

Mais, disent quelques uns, ne voyez-vous pas que le Canada est appelé à faire partie de la grande famille Américaine, que tôt ou tard cet événement doit s'accomplir? Nous pensons en effet que telle devra être la marche des événements, mais comme nous venons de le dire, ce n'est pas à la population française à en presser l'accomplissement. Il lui faut avant cela grandir par l'éducation et l'industrie, afin que lorsque l'heure sera arrivée, elle puisse y prendre dignement sa place.

NÉCROLOGIE.

Le diocèse de Québec vient de perdre un de ses plus anciens, comme un de ses plus vertueux prêtres, dans la personne de M. l'abbé Louis-Joseph Desjardins, décédé aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge avancé de quatre-vingt-trois ans et quelques mois.

Las d'attendre en Angleterre la fin des orages qui pesaient sur sa patrie, M. Desjardins se détermina à passer au Canada, où il arriva en 1794, et où il a coulé les 54 dernières

années de sa vie: d'abord comme vicairo à la cure de Québec, ensuite comme missionnaire à Carleton, Baie des Chaleurs, et chez les indiens Micmacs de Ristigouche, dont il apprit la langue: de nouveau à Québec, où il suppléa feu Monseigneur Plessis dans les fonctions curiales; et enfin en qualité d'aumônier des dames hospitalières de Québec, jusqu'à l'année 1836.

En raison d'infirmités toujours croissantes, M. Desjardins fut forcé à cette époque de renoncer à son emploi. Sa retraite sanctifiée par la méditation des années éternelles fit ressortir avec éclat les vertus de cet excellent ecclésiastique: surtout son noble dévouement dans les souffrances qui l'accompagnaient jusqu'au tombeau.

M. l'abbé Desjardins fut toujours honorer les fonctions sacrées du ministère par une gravité imposante, une grande régularité de vie, et un zèle que les glaces de l'âge ne purent refroidir. Il fut de même, dans les différentes positions de sa vie, conquérir par la bonté de son cœur, et la suavité de ses manières, l'estime et la bienveillance de toutes les classes de la société.

Une mort calme, comme sans remords, la mort des justes est venue couronner une longue vie, une carrière honorable. Mortuus est in senectute bona... Plenus dierum.

A la notice qui précède, communiquée au Journal de Québec, un correspondant nous met en état d'ajouter ce qui suit.

M. l'abbé Desjardins avait été ordonné prêtre le 20 septembre 1788; il appartenait à la société ecclésiastique de St. Michel et à l'association d'une messe.

Ses funérailles ont eu lieu le 3 dans l'église des Dames Hospitalières. L'évêque de Sydney chantait le service et tous les prêtres de Québec et des paroisses environnantes qui s'étaient fait un devoir d'y assister prirent part à l'absoute. Le corps de ce vénérable prêtre a été placé dans le sanctuaire, du côté de l'épître.

Nos lecteurs doivent se rappeler qu'il y a quelques temps une assemblée s'est tenue à St. Jean de Terre-Neuve à l'effet de passer une adresse à Sa Majesté pour obtenir un gouvernement départemental et responsable. Cette adresse fut en effet envoyée en Angleterre, et voici comment lord Grey y répond.

[Copie.] Downing Street, 6 juillet 1848. No. 59.

Monsieur, J'ai à accuser réception de votre dépêche No. 30, du 5 juin dernier, renfermant une requête de la part de certains habitants de St. Jean, qui demandent un gouvernement basé sur un système de représentation plus large et plus étendu, avec un gouvernement départemental et une responsabilité exécutive.

Vous informerez les pétitionnaires que j'ai mis leur requête devant la Reine, et qu'il a plu à S. M. de la recevoir très-gracieusement. Mais je n'ai pas pu aviser S. M. de faire des changements dans les institutions actuelles de Terre-Neuve, qui paraissent bien propres à rencontrer les besoins de l'état actuel de la société dans cette colonie.

Gov. Sir. G. Le Marchant. Votre très obéissant serviteur, GREY.

Nous lisons dans le Pilot au sujet des prisonniers Irlandais en Irlande: "Il faut espérer que le gouvernement comprendra l'expédience de joindre la modération à la fermeté, et qu'il n'espérera pas les désaffectionnés par le recours à des mesures d'extrême rigueur."

Notre confrère du Journal de Québec vient d'envoyer à ses abonnés, une carte du Lac St. Jean et d'une partie du Saguenay. Cette carte a été lithographiée à Montréal par M. Mathews; elle lui fait honneur. Elle donne une idée parfaite des lieux, et servira grandement à faire comprendre les progrès de la colonisation dans ces belles contrées où l'émigration se porte avec tant d'empressement.

Nous lisons ce qui suit dans l'Echo des Campagnes; c'est un passage qui mérite d'être lu:

Certificats éditoriaux.—Si les abonnés d'un journal, lorsqu'ils cessent d'y souscrire, étaient obligés, avant de recevoir une autre feuille, de produire un certificat de l'éditeur de celle qu'ils ont laissée, il se ferait de temps à autre de curieuses découvertes, par exemple: "Nous certifions que A. B. a arrêté sa souscription, parce que l'éditeur n'a pas voulu lui laisser prendre six colones de sa feuille, pour satisfaire une vengeance personnelle, qui ne pouvait intéresser que lui seul." Ou: "Nous certifions que C. D. discontinuë son abonnement, parce que nous avons oublié d'insérer la mort d'un de ses parents, dont il ne nous avait pas informé, mais qu'il pense que nous aurions dû prendre dans quelques-uns des autres journaux qu'il reçoit." Une autre fois: "Nous certifions que E. F. désire encourager un autre journal, attendu qu'ayant reçu le nôtre pendant six ans, sans nous donner un sou, il s'est cru insulté par l'envoi de notre compte." Autre raison: "Nous certifions que G. H. est dans son opinion intime, un poète de première force, mais l'éditeur de notre journal ayant eu le malheur de penser le contraire, est considéré par le poète chatouilleux comme tout à fait indigne d'occuper le fauteuil éditorial." Enfin: "Nous certifions que I. J. ne reçoit plus notre journal, parce que notre éditeur a eu l'audace d'exprimer son opinion sur tel ou tel sujet, sans avoir eu la précaution de constater auparavant, si cette opinion témérairement lancée, était conforme à celle de notre souscripteur.—New-York Presbyterian.

Le Packet de Bytown, parlant d'une suggestion que fait le Telegraph de Prescott (M. Thibodo Je Kingston pour être gardien du pénitencier), s'exprime ainsi: "Nous condamnons la politique qu'ont adoptée quelques uns de nos respectables confrères réformistes, celle d'embarrasser le gouvernement en mettant en avant les prétentions de certaines gens à des emplois vacants. Nous condamnons cette manière d'agir vis-à-vis le gouvernement, et nous espérons qu'on ne la continuera plus; car si on la continue, elle fera naître d'un côté le désappointement et la désaffection, de l'autre elle produira de l'embarras. Pour le gouvernement général du pays, le ministère est responsable à ses soutiens en parlement et lors qu'on fera des nominations locales, nous pensons que ce sera à la suggestion du soutien du ministère en parlement qui représentera la localité; mais quand il s'agit de nominations d'intérêt général

"ou de nomination dans des localités d'où le gouvernemenent ne reçoit aucun soutien, le ministère doit alors exercer une discrétion absolue."

Dans l'absence de grandes nouvelles locales, nous ne croyons mieux faire que de consacrer la majeure partie de notre feuille, à des extraits de journaux étrangers, extraits que nos lecteurs trouveront sur la première page et aux faits divers.

Nous attirons l'attention spéciale des lecteurs à l'annonce de M. Wilson, qui offre en vente des Dahlias.—Voir l'annonce.

FAITS DIVERS.

LACHUNE.—Nous voyons par la Gazette Officielle de samedi que le village de La Chine vient d'être érigé en une municipalité séparée de la paroisse.

DÉBENTURES.—Au 1er courant, il avait été émis pour £67465 de débentures; il y en a actuellement en circulation pour £58112.

BANQUE DU PEUPLE.—Nous voyons par un état des affaires de la Banque du Peuple que le 31 août dernier, le montant du passif de cette Banque était de £107331, et le montant de son actif de £311,058, laissant en faveur de l'actif une différence de £203727.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes: Arpenteurs, Godefroy Lavolette et Edouard H. Legendre, etc.; juge de paix [district de Montréal], Walter Smith, etc.

ALBUM DE LA REVUE.—La 8e livraison de cet Album contient la suite de l'histoire de Napoléon et de la grande armée par Marco de St. Hilaire, ainsi que celle des avis charitables donnés à l'abri des rideaux par M. Gaudle. La traduction de ces Avis est due à la plume élégante de M. P. L. M. Viennet ensuite. Les clubs de Londres, suivis d'une biographie de Cavaignac. On apprend plus loin comment se font les orateurs et c'est M. Pitre Chevalier qui nous le dit; plus loin encore on a une esquisse de mœurs italiennes. Le tout se termine par quelques remarques sur Chateaubriand.—Comme l'on voit, cette livraison est toute pleine d'intérêt. Nous y faisons connaissance avec le brave Africain qui commande à la France, et nous y lisons quelques lignes tracées sur la vie et la mort de l'auteur du Génie du Christianisme, auteur qui lui-même fut un vrai génie.

En la compagnie de ces deux grands personnages nous trouvons Napoléon, qui n'est certes pas le moindre d'entre eux. Il y a là matière à comparaison et à réflexion; et tout homme qui lit, et aime à exercer ainsi son jugement, doit souscrire à cet Album, qui d'ailleurs est accompagné d'un brillant morceau de musique par Bolhman Sauzeau. S'adresser à Montréal, 15 rue St. Vincent.

TEMPÉRANCE.—C'est un vrai plaisir pour nous de continuer à enregistrer les succès de la grande œuvre de la tempérance parmi nous. M. Chiniqy vient de prêcher une nouvelle retraite, et cette fois c'est dans l'église des Recollets de cette ville. Cette retraite, commencée vendredi, s'est terminée dimanche, par l'aggrégation de 1500 personnes. Parmi les nouveaux agrégés, on remarque avec consolation que bon nombre de nos premiers citoyens et des dames les plus haut placées dans la société, ont été des plus zélés à prendre l'engagement de ne plus user de boissons fortes. Durant les trois jours de la retraite, l'église, des Recollets n'a cessé d'être remplie d'une foule attentive qui venait entendre M. Chiniqy parler de tempérance. Nous ne savons pas au juste où ce monsieur se propose de prêcher durant cette semaine et la suivante. Mais ce que nous savons, c'est que le désir des citoyens de Montréal semblerait d'entendre l'apôtre de la tempérance dans l'église Paroissiale, plus grande et parlée même plus accessible à la masse de la population.

OTTAWA.—Le Packet de Bytown nous apprend que le gouvernement a résolu d'accorder gratis 50 acres de terre aux colons qui s'établiront dans les townships nouvellement arpentés sur l'Ottawa et le Madawaska. Il nous apprend encore que M. Chs. Robinson remplace le juge Armstrong comme commissaire des banqueroutes pour le District de Dalhousie.

SEURS DE LA CHARITÉ.—C'est avec plaisir que nous voyons par le Packet que les sœurs Clément, Jones et Curran viennent de laisser Bytown pour se rendre à St. André, près de Cornwall, pour établir un couvent, des écoles, etc. Ces bonnes sœurs auront le même succès qui couronne ailleurs tous leurs utiles travaux.

PATATES.—Le Telegraph de Prescott rapporte que ces jours derniers les cultivateurs offraient à Prescott leur patates à 15 sous et même à 10 sous les moins tant ils ont peur de la maladie qui fait périr ce tubercule.

EFFET DE LA TEMPÉRANCE.—Le Herald de ce matin remarque qu'hier pas un seul cas d'ivrognerie ne s'est présenté devant le Juge de Police de cette Ville. On attribue cet heureux changement aux publications de M. Chiniqy, et ce n'est pas sans raison. Aussi en présence d'un fait étonnant, nous ne pouvons que dire à nos concitoyens: "Persévériez."

LES POSTES.—Nous apprenons avec plaisir par un monsieur de Québec qui vient de visiter notre ville, que les paroisses de Ste. Catherine et de St. Raymond [comté de Pontneuf] viennent d'obtenir des bureaux de postes. Cette attribution serait due à M. Duchesnay, M. P. P.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Nous avons reçu ce matin la livraison de septembre du Journal d'Agriculture en anglais. Nous n'avons pas eu le temps de le parcourir.

SUSCRIPTION.—Le Pilot nous apprend que le Journal "Woodstock Monarch" vient de cesser de paraître; c'est un Journal conservateur.

COMMERCIAL.—Le Witness d'hier nous apprend qu depuis l'arrivée du Niagara le fleur se vend à Montréal 28s et 28s 9d; il en a été ainsi vendu 5000 quarts.

EDUCATION.—Nous accusons réception de la livraison d'août du journal d'éducation du Haut-Canada. Cette livraison n'est pas moins intéressante que ses précédentes qui nous sont parvenues. Elle contient les articles suivants: Education agricole dans le Haut-Canada, Comment enseigner et apprendre à lire, Comment enseigner et apprendre la géographie, Suggestions sur le mode d'enseignement de l'arithmétique, Plaisirs de l'enseignement scolaire, Adresse aux parents, La vraie théorie de l'éducation, Base du système compulsoire d'éducation en Prusse, en Saxe et en Suisse, But de l'éducation, l'état devrait pourvoir à l'éducation des instituteurs, Bons règlements pour les élèves d'une école, Influence d'une maison d'école tenue proprement, Influence d'un mauvais écolier, Variétés, Remarques sur le rapport du surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada pour 1846-7, Fonctionnement du nouvel acte des écoles dans la ville de